



OPC/compartiment/ISIN AXA Belgium Fund/ Différents compartiments
Numéro d'entreprise 453 689 685
Adresse 1,Place du Trône,1000 Bruxelles
Gestionnaire AXA Investment Managers

Type de communication Annonce concernant constitution et modifications
Date de communication 6 décembre 2018

Avis aux actionnaires des compartiments 'EQUITY WORLD TALENTS', 'EQUITY EUROZONE' et 'BONDS EUROZONE'

A la suite de la fusion par absorption des compartiments 'EQUITY WORLD TALENTS' et 'EQUITY EUROZONE' par le compartiment 'FoF GROWTH SELECTION' et la fusion par absorption du compartiment 'BONDS EUROZONE' par le compartiment 'FoF PATRIMONIAL SELECTION' telles que décidées par les assemblées générales extraordinaires des actionnaires de chacun de ces compartiments tenues le 28 novembre 2018, le Conseil d'Administration d'AXA B FUND SA annonce que les fusions précitées sont devenues effectives le 6 décembre 2018 et que les rapports d'échange suivants ont été calculés sur la base des valeurs nettes d'inventaire des actions respectives du 28 novembre 2018:

- Une action du compartiment 'EQUITY WORLD TALENTS' donne droit à 1,6065 action du compartiment 'FoF GROWTH SELECTION'
- Une action du compartiment 'EQUITY EUROZONE' donne droit à 0,7868 action du compartiment 'FoF GROWTH SELECTION'
- Une action du compartiment 'BONDS EUROZONE' donne droit à 0,9717 action du compartiment 'FoF PATRIMONIAL SELECTION'

Les actions de tous les compartiments d'AXA B Fund sont dématérialisées. Les actionnaires des compartiments absorbés recevront des actions dématérialisées du compartiment absorbant correspondant en fonction du rapport d'échange précité. Ces actions dématérialisées seront inscrites sur un compte-titres ouvert au nom de l'actionnaire. Le résultat de l'échange sera arrondi à 2 décimales. Les actionnaires qui deviennent propriétaire de fractions d'actions auront la faculté de demander le remboursement en espèces de ces fractions d'actions sans frais, sauf taxes éventuelles.

Le prospectus (en néerlandais), les documents d'information clé pour l'investisseur (en français et en néerlandais), les rapports périodiques les plus récents (en français), le projet de fusion (en néerlandais), le document d'information visé par l'article 173 de l'AR du 12 novembre 2012 (en français et en néerlandais) et le rapport du réviseur établi dans le cadre de l'opération de fusion (en néerlandais) sont disponibles gratuitement au siège de la société et auprès de l'établissement chargé du service financier.

Le service financier est assuré par AXA Bank Belgium, Place du Trône 1, à 1000 Bruxelles (siège administratif: Grotesteenweg 214. 2600 Berchem).

Le Conseil d'Administration